

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | GRANDES CULTURES

N° 3, 29 août 2022

Cicadelle de la pomme de terre dans des prairies à prédominance de luzerne : bilan de la saison 2022

La [cicadelle de la pomme de terre](#) (CPT) est un insecte piqueur-suceur qui peut être observé dans de nombreuses cultures. Ce ravageur ne survit cependant pas à l'hiver québécois. Les adultes migrateurs arrivent habituellement en juin, portés par les vents en provenance des États américains. Dans le cadre du RAP Grandes cultures, la CPT est dépistée dans des luzernières à partir de la mi-juin. Le suivi se poursuit dans les champs à risque jusqu'à la mi-août, période à laquelle les adultes cessent généralement de se reproduire et les populations diminuent considérablement.

Caractéristiques des champs suivis en 2022

Parmi les 24 prairies suivies par le RAP Grandes cultures, 5 étaient en implantation et 19 avaient entre 1 à 4 ans de production. La majorité (80 %) avait une prédominance de luzerne (> 60 %), en mélange avec une ou plusieurs graminées (brome, mil, fléole, fétuque, dactyle) ou une légumineuse comme le trèfle. Quelques-unes avaient moins de 60 % de luzerne et, pour certaines, la proportion de luzerne était inconnue.

Méthode de dépistage

La dynamique de la population de CPT dans les luzernières a été suivie en dépistant tous les 5 à 7 jours durant la période d'activité. Cette année, le dépistage de la CPT a été réalisé dans 1 à 5 prairies par région dans plusieurs régions du Québec (tableau 1). Le feuillage des plants de luzerne a été balayé à l'aide d'un filet fauchoir. À 10 stations bien réparties dans le champ, 10 balayages ont été réalisés (total de 100 par champ). À chaque station, les spécimens collectés dans le filet fauchoir étaient transférés dans un sac de plastique pour faciliter l'identification. Les nymphes et les adultes de CPT étaient ensuite comptabilisés pour déterminer le nombre moyen d'individus de CPT par coup de filet fauchoir (moyenne pour les 10 stations). Le nombre moyen de cicadelles par coup de filet fauchoir, mais aussi la hauteur des plants et le niveau de stress (lié aux conditions météorologiques et de croissance) de la luzerne servent à déterminer si le seuil d'intervention est atteint ([cliquer ici](#) pour consulter les seuils d'intervention).

Lors du dépistage au filet fauchoir dans les prairies, des cicadelles autres que la CPT peuvent être collectées, mais elles sont généralement moins abondantes. Parmi les autres espèces souvent observées, on retrouve surtout la [cicadelle de l'aster](#).

Activité de la cicadelle de la pomme de terre

Les populations de CPT ont été globalement faibles en 2022. C'est la raison pour laquelle le dépistage s'est arrêté après quelques semaines dans 6 régions (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Outaouais) (tableau 1). Dans les 6 autres régions, le dépistage s'est étalé sur une plus longue période et jusqu'à 9 dépistages ont été effectués dans certaines prairies.

Tableau 1 : Dépistages réalisés par le RAP Grandes cultures en 2022 et atteinte du seuil d'intervention selon les régions

Région	Nb sites	Nb sites où seuil atteint	Début dépistage	Fin dépistage
Abitibi-Témiscamingue	1	0	14 juin	20 juin
Bas-Saint-Laurent	1	0	15 juin	14 juil
Capitale-Nationale	1	0	14 juin	5 juil
Centre-du-Québec	2	0	14 juin	11 juil
Chaudière-Appalaches	1	0	14 juin	4 juil
Estrie	5	0	14 juin	1 août
Lanaudière	2	2	16 juin	10 août
Laurentides	2	0	14 juin	10 août
Mauricie	2	0	14 juin	9 août
Montérégie-Est	2	0	14 juin	11 août
Montérégie-Ouest	2	1	14 juin	10 août
Outaouais	3	0	14 juin	4 juil
Total	24	3		

Sur les 24 prairies suivies par le RAP Grandes cultures, seulement 3 (2 dans Lanaudière et 1 en Montérégie-Ouest) ont dépassé au moins 1 fois le seuil d'intervention (tableau 2) et aucune intervention phytosanitaire n'a été réalisée dans ces prairies :

- La prairie située à Saint-Roch-Ouest (Lanaudière) était en implantation et a dépassé 6 fois le seuil d'intervention au cours de la saison, avec un pic d'activité obtenu à la fin de juillet (environ 4 CPT par balayage).
- La prairie située à Sainte-Marie-Salomé (Lanaudière), implantée depuis 3 ans, a dépassé le seuil d'intervention seulement 1 fois, lorsque la luzerne dépassait 50 cm de hauteur. Lors de ce dépistage, le nombre de CPT par balayage était légèrement supérieur à 1.
- La prairie située à Saint-Anicet (Montérégie-Ouest), implantée depuis 1 an, a dépassé 3 fois le seuil d'intervention, à chaque fois lorsque les plants dépassaient 50 cm de hauteur. Le maximum de CPT a été atteint le 10 août avec environ 9 CPT par balayage.

Tableau 2 : Champs de luzerne ayant dépassé le seuil d'intervention

Région	Municipalité	Âge de la prairie (année)	Date du dépistage (2022)	Hauteur moyenne luzerne (cm)	Niveau de stress de la luzerne	CPT par balayage (nymphe + adultes)
Lanaudière	Saint-Roch-Ouest	0	16 juin	20	Élevé	0,45
			20 juin	25	Élevé	0,75
			19 juil.	> 50	Normal	2,28
			26 juil.	> 50	Faible	3,74
			2 août	< 15	Élevé	1,22
			10 août	15	Élevé	0,6
	Sainte-Marie-Salomé	3	26 juil.	> 50	Élevé	1,16
Montérégie-Ouest	Saint-Anicet	1	27 juin	> 50	Normal	2,42
			1 août	> 50	Normal	2,26
			10 août	> 50	Élevé	8,73

Fauche de la luzerne

La meilleure stratégie pour contrôler les populations de CPT est de faucher la luzerne (à partir de 20 à 30 cm de hauteur). Les observations de cette année le confirment (tableau 3); les coupes ont généralement permis de diminuer les populations de CPT, à l'exception de quelques rares cas.

Les fauches réalisées à Sainte-Marie-Salomé (Lanaudière) et à Saint-Anicet (Montérégie-Ouest) à la fin de juillet et à la fin de juin respectivement ont d'ailleurs permis de ramener les populations au-dessous du seuil d'intervention (tableau 3). À Saint-Roch-Ouest, la coupe réalisée à la fin de juillet a permis de diminuer la population de CPT, mais n'a pas été suffisante pour passer au-dessous du seuil d'intervention (tableau 3).

Tableau 3 : Coupes réalisées en 2022

Région	Municipalité	No de coupe	Avant coupe		Après coupe	
			Hauteur luzerne	Abondance CPT par balayage	Hauteur luzerne	Abondance CPT par balayage
Bas-Saint-Laurent	Kamouraska	1 ^{re}	> 50 cm	0	< 15 cm	0,02
Capitale-Nationale	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 ^{re}	> 50 cm	0,04	< 15 cm	0
Centre-du-Québec	Sainte-Cécile-de-Lévrard	1 ^{re}	50 cm	0,07	< 15 cm	0,03
Estrie	Stanstead-1	1 ^{re}	> 50 cm	0,09	< 15 cm	0
		2 ^e	40 cm	0,03	< 15 cm	0,01
	Stanstead-2	1 ^{re}	50 cm	0,03	15 cm	0
	Waterville	1 ^{re}	50 cm	0,01	< 15 cm	0,01
Lanaudière	Sainte-Marie-Salomé	1 ^{re}	> 50 cm	0,76	< 15 cm	0,01
		2 ^e	> 50 cm	1,16	< 15 cm	0,16
	Saint-Roch-Ouest	1 ^{re}	> 50 cm	3,74	< 15 cm	1,22
Laurentides	Mirabel-1	1 ^{re}	> 50 cm	0,07	< 15 cm	0,08
		2 ^e	> 50 cm	0,53	< 15 cm	0,1
	Mirabel-2	1 ^{re}	> 50 cm	0,62	20 cm	0,21
Mauricie	Saint-Maurice	1 ^{re}	> 50 cm	0,13	< 15 cm	0
	Saint-Séverin-1	1 ^{re}	> 50 cm	0	< 15 cm	0,03
	Saint-Séverin-2	1 ^{re}	45 cm	0,07	< 15 cm	0,03
Montérégie-Est	Acton Vale	1 ^{re}	> 50 cm	0,9	< 15 cm	0,02
		2 ^e	40 cm	0,1	< 15 cm	0,29
	Saint-Césaire	1 ^{re}	> 50 cm	0,48	< 15 cm	0
Montérégie-Ouest	Saint-Anicet	1 ^{re}	> 50 cm	2,42	< 15 cm	0,12
Outaouais	Clarendon-1	1 ^{re}	> 50 cm	0,02	25 cm	0,02
	Clarendon-2	1 ^{re}	25 cm	0,03	< 15 cm	0

Notes : Après la coupe, les populations sont restées stables (**bleu**), ont augmenté (**rouge**) ou ont diminué (**vert**).

Les valeurs dépassant le seuil d'intervention sont en gras.

Après la fauche de la luzerne, un suivi de la population de CPT est fortement recommandé, car lors de la fauche, les cicadelles adultes peuvent se déplacer vers des cultures hôtes avoisinantes et pourraient revenir dans la luzerne lorsque celle-ci recommence à pousser. Cela pourrait expliquer l'augmentation des populations de CPT après certaines fauches.

Dommmages

Aucun avis de dommage causé par la CPT dans des prairies ayant de la luzerne n'a été rapporté au RAP Grandes cultures cette année. Un des symptômes caractéristiques de la CPT qui est normalement observé est le jaunissement de l'extrémité des feuilles en forme de V. Dans certains cas, les zones jaunies peuvent se dessécher. Les plants de luzerne affectés par la CPT peuvent aussi avoir une croissance anormale (plants plus petits).

Considérant l'impact que cet insecte peut avoir sur le rendement et la qualité du fourrage, il est recommandé de dépister régulièrement ce ravageur dans les prairies, en particulier les luzernières en implantation, et ce, avant même d'observer des symptômes. Les dommages associés à la CPT sont généralement plus importants durant les années sèches.



Jaunissement en forme de V à l'extrémité de feuilles de luzerne
causé par la cicadelle de la pomme de terre
Source : A. Lasalle, agr. (Club du bassin La Guerre)

Pour contrôler les cicadelles, il existe des variétés de luzerne tolérantes sur lesquelles on observe moins de symptômes. L'utilisation d'insecticides est rarement nécessaire puisque la fauche permet généralement de réduire significativement les populations de cicadelles au-dessous des seuils.

À retenir

- Les populations de cicadelle de la pomme de terre étaient globalement faibles en 2022.
- Une évaluation régulière de l'abondance de cicadelle de la pomme de terre dans les luzernières à l'aide d'un filet fauchoir de la mi-juin à la mi-août est recommandée.
- Faucher la luzerne est une bonne stratégie pour diminuer les populations de cicadelle de la pomme de terre. La fauche est une bonne alternative à un traitement insecticide, tout en assurant une bonne rentabilité.
- En cas d'infestation ou d'observation de premiers dommages, la meilleure stratégie pour contrôler les populations de cicadelle de la pomme de terre pourrait donc être de devancer la coupe.

Liens utiles

- [Cicadelle de la pomme de terre](#) (IRIS phytoprotection)
- [La cicadelle de la pomme de terre dans la luzerne](#) (fiche technique)

Ce bulletin d'information a été rédigé par M. Neau, J. Saguez (CÉROM), V. Samson, S. Brousseau-Trudel et H. Brassard (agr., MAPAQ) puis révisé par la [Direction de la phytoprotection](#). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'[avertisseur du réseau Grandes cultures](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.